

Voile et yoga sur l'Île de Beauté



Jours:	7
Prix:	1243 EUR Vol international non inclus
Confort:	★★★★☆
Difficulté:	★★☆☆☆
🍷 Croisière 🧘 Yoga et méditation	
🌿 Charme et bien-être 🦋 Faune et Flore	
🏖 Plages et Littoraux	

Embarquement pour l'ancienne *île de Cymos* comme les Grecs appelaient la Corse autrefois... sur un **beau catamaran** pour une **croisière entre Ajaccio et Bonifacio**. Vous naviguez de crique en crique de sable égarées au milieu de roches sculptées par le temps.

Vous êtes accompagnés par un **skipper professionnel** et par **Isa, professeur de yoga Viniassa**.

L'itinéraire est établi en début de semaine par le skipper et le professeur de yoga en fonction des conditions météo.

Vous accédez le matin à la plage depuis la crique où vous aurez jeté l'ancre, la veille. Les repas sont pris ensemble sur le bateau dans une **ambiance simple et conviviale**. Ils sont principalement végétariens et à base de produits locaux pour une **croisière éco-responsable**.

Les bateaux sont confortables et de dimension variable en fonction de la taille du groupe. Votre skipper est moniteur de voile et de plongée mais aussi **animateur en biologie subaquatique**. Très sensible à la **protection de l'environnement**, un certain nombre de mesures ont été prises comme le tri sélectif sur le bateau, l'abandon des bouteilles d'eau en plastique pour l'utilisation d'eau conservée dans des grands bidons en inox.

Le **yoga vinyasa** est un yoga dynamique, une synchronisation du mouvement calée sur la respiration. Une **pratique dynamique le matin au lever du soleil** et une **pratique méditative le soir au coucher** vous sont proposées. Les après-midi sont consacrées à des séances plus individuelles et à des conseils de pratique personnelle.

Jour 1. Baie d'Ajaccio



Ajaccio 📍
Anse de Cacalu 📍

- Accueil sur le port d'**Ajaccio** en début de matinée. Rencontre avec le **skipper** et la **professeure de yoga**. Briefing avant le départ.
- **Début de la croisière.**
Le bateau sort doucement de l'immense baie profonde d'Ajaccio pour mouiller sous la **tour génoise de Cacalu** dont les sous-bois semblent habités par des trolls fantastiques.

🍴 Déjeuner	À bord du bateau
🍷 Dîner	À bord du bateau
🏠 Hébergement	À bord du bateau

Jour 2. Golfe de Valinco



Anse de Cacalu 📍

- Vous abordez les plages de Cupabia et les petits ports de Porto Pollo et de Campomoro dans le **golfe de Valinco** pour une nuit sereine et une petite escapade sympa si vous le souhaitez pour aller boire un verre dans l'un des établissements du port.

☕ Petit déjeuner	À bord du bateau
🍴 Déjeuner	À bord du bateau

Golfe de Valinco



Y Dîner

À bord du bateau

Hébergement

À bord du bateau

Jour 3. Phare de Senetosa et Cala Longa



Golfe de Valinco



Cala Longa

Petit déjeuner

À bord du bateau

Déjeuner

À bord du bateau

Y Dîner

À bord du bateau

Hébergement

À bord du bateau

- On découvre **Cala di Conca** avec sa plage que l'on peut aborder directement puis le **phare de Senetosa**.
- On poursuit via l'**anse de Tivella** et son ours rocheux qui pêche les poissons imaginaires depuis la nuit des temps jusqu'à **Cala Longa**, crique si fine et pourtant profonde.

Jour 4. Tizzano et le lion de Roccapina



Cala Longa



Baie d'Arbitru

Petit déjeuner

À bord du bateau

Déjeuner

À bord du bateau

Y Dîner

À bord du bateau

Hébergement

À bord du bateau

- Passage par **Tizzano**, un tout petit village perdu entre les rochers qui possède de jolies criques et de succulents restaurants de poisson.
- On arrive ensuite sur de **vastes plages désertes** : plage d'Argent, domaine de Murtoli, lion de Rocapina, les îles aux moines et les îles de Bruzzi, jusqu'à la **baie d'Arbitru**.

Les criques sont toutes plus belles les unes que les autres.

Jour 5. Les îles Lavezzi



Baie d'Arbitru



Îles Lavezzi

Petit déjeuner

À bord du bateau

Déjeuner

À bord du bateau

Y Dîner

À bord du bateau

Hébergement

À bord du bateau

- Le bateau vous emmène tout au sud vers les bouches de Bonifacio où l'on navigue vers les **îlots Lavezzi**, paradis des oiseaux et des touristes fortunés. Nous y viendrons la nuit pour y trouver une belle tranquillité.

Jour 6. Bonifacio



Îles Lavezzi



Bonifacio

- Ici la mer est peuplée d'îles toutes plus attirantes les unes que les autres et la nature riche en **espaces de mouillages sauvages**, Piantarella, Cala di U Greco, Lazzarina. La Sardaigne est tout à côté.
- Débarquement en fin de journée dans la vieille ville de **Bonifacio**, perchée tout en haut de ses **falaises blanches**, au fond d'une **magnifique calanque**.
- Nuit dans une petit hôtel de la vieille ville.

 Petit déjeuner

À bord du bateau

 Déjeuner

À bord du bateau

 Hébergement

Hôtel de charme

Jour 7. Bon voyage !



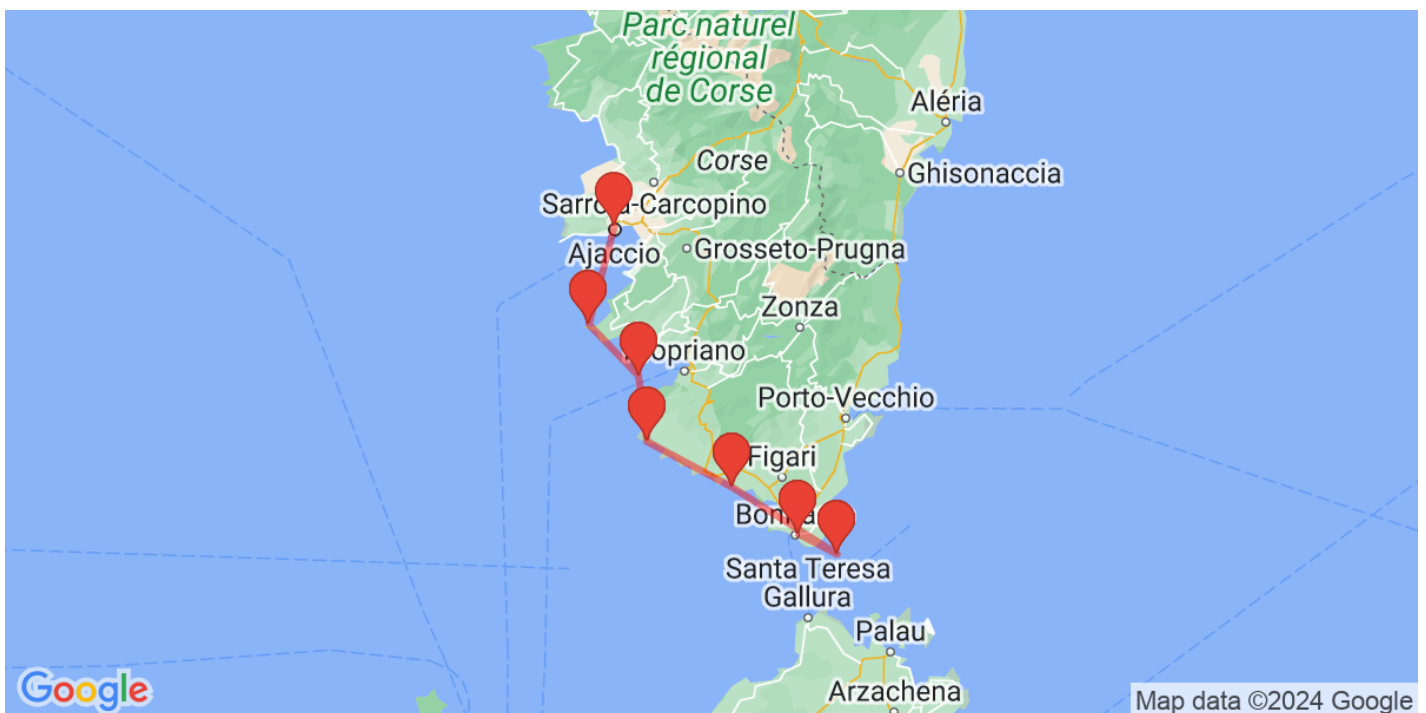
Bonifacio

- Dispersion du groupe après le petit déjeuner.

 Petit déjeuner

Hôtel de charme

Carte itinéraire



Tarif par personne pour un circuit privatisé

4-8
1243 EUR

D'avril à octobre au départ d'Ajaccio.

Groupe de 4 personnes minimum et 8 personnes maximum.

Inclus

- La croisière de 7 jours et 6 nuits sur un voilier catamaran avec son skipper
- L'hébergement en cabine double
- La pratique du yoga avec professeur diplômée (environ 3h par jour collectif – 2h en cours particulier sur demande)
- Une assurance accident rapatriement
- Les frais de ménage à la fin du séjour

Non inclus

- Les repas (200€)
- L'acheminement depuis l'aéroport (navette pour le centre d'Ajaccio) ou port jusqu'au lieu de départ de la croisière
- Les frais d'adhésion inscription (35€)
- Tout ce qui n'est pas mentionné dans les inclusions

Informations supplémentaires

Conditions générales de vente

Modalité d'inscription

Toute demande d'inscription doit être effectuée par e-mail auprès de l'Agence Locale ou directement en ligne depuis l'Espace Client accessible depuis le site internet de l'Agence Locale ou le site de notre regroupement www.nomadays.fr.

Pour se connecter à l'Espace Client, il suffit de saisir l'identifiant et le mot de passe déterminés lors de la première connexion.

L'inscription est considérée comme définitive une fois le formulaire de réservation en ligne complété et à réception du règlement de l'acompte et/ou du solde en fonction de la date d'inscription.

Selon les prestations choisies et les règlements du pays, une photocopie du passeport pourra être demandée par l'Agence Locale. En cas de non envoi de la photocopie du passeport dans les délais indiqués par l'Agence Locale, celle-ci ne pourra pas garantir la bonne exécution des prestations réservées.

Une fois le paiement effectué, un e-mail de confirmation est envoyé au Client. Il comprend la confirmation du règlement ainsi que la facture électronique téléchargeable.

Un accusé de réception est envoyé au Client par voie électronique. Dans l'hypothèse où le Client ne recevrait pas l'accusé de réception, la réservation serait néanmoins définitive à compter de sa réception par l'Agence Locale.

Modalité de paiement

Inscription réalisée plus de 30 jours avant la date du départ

Le Client doit payer un acompte de 30% du montant total des prestations réservées. Le solde du séjour doit être versé au plus tard à 30 jours avant la date de début dudit séjour.

Inscription réalisée moins de 30 jours avant la date du départ

Le Client doit régler en une seule fois la totalité du montant du voyage.

Moyens de paiements

À la confirmation de votre réservation, votre agent locale vous préparera votre facture électronique, éditée au nom du collectif d'agences locales Nomadays, agence de voyage dûment immatriculée en France. Les paiements se font soit :

- par carte bancaire en ligne et sans frais, depuis les liens de paiements disponibles sur la facture électronique.
- par virement bancaire sur le compte de l'agence de voyage Nomadays, basée en France et dûment immatriculée.

La facture électronique est mise à jour à chaque réception de paiement, et reste consultable à tout moment depuis l'Espace Client. Elle est entre autre téléchargeable et imprimable.

Conditions d'annulation

Conditions et frais d'annulation

Dans le cas où le Client se trouverait dans l'obligation d'annuler le voyage, il devra en informer l'Agence Locale et son assureur par tout moyen écrit permettant d'avoir un accusé réception, dès la survenance du fait générateur de cette annulation. La date d'émission de l'écrit sera retenue comme date d'annulation pour la facturation des frais d'annulation. En règle générale, la compagnie d'assurance apprécie, en fonction des documents que le Client lui communique directement, la date du fait générateur à l'origine de la décision d'annuler le voyage pour accepter de rembourser les frais d'annulation.

Barème des frais d'annulation totale :

- plus de 45 jours avant la date de départ : 30% du prix total TTC du voyage
- de 44 à 31 jours avant la date de départ : 40% du prix total TTC du voyage
- de 30 à 14 jours avant la date de départ : 50% du prix total TTC du voyage
- de 13 à 7 jours avant la date de départ : 75% du prix total TTC du voyage
- moins de 7 jours avant la date de départ : 100% du prix total TTC du voyage

Barème des frais d'annulation partielle, sauf cas particuliers :

Si un voyageur inscrit à un voyage privatisé annule sa participation, alors que le voyage est maintenu pour les autres participants :

- pour les prestations personnelles (non partagées) : le barème des frais d'annulation ci-dessus sera appliqué pour le voyageur qui annule.
- pour les prestations partagées : des frais égaux à 100%, quelle que soit la date d'annulation, seront facturés au participant qui annule sur sa quote-part des prestations partagées du voyage.

Lorsque plusieurs clients se sont inscrits sur un même dossier et que l'un d'eux annule son voyage, les frais d'annulation sont prélevés sur les sommes encaissées pour ce dossier, quel que soit l'auteur du versement.

En cas d'annulation, pour quelque raison que ce soit, les frais extérieurs au voyage souscrit chez l'Agence Locale et engagés par le Client tels que, frais de transport jusqu'au lieu de départ du voyage et retour au domicile (billets d'avion, de train ou de bus), frais d'obtention des visas, documents de voyages, frais de vaccination, ne pourront faire l'objet d'un quelconque remboursement.

Cession de contrat

En cas de cession du contrat, le Client est tenu d'en informer l'Agence Locale au plus tard 7 jours avant le départ par e-mail. Cette cession est possible sous réserve de disponibilité du transport aérien et du niveau adéquat du cessionnaire. Elle pourra entraîner des coûts supplémentaires (notamment en cas de modification de billet d'avion et de prestations nominatives), qui seront facturés au cessionnaire désigné. En tout état de cause, le cédant et le cessionnaire sont tenus solidairement du paiement du prix du voyage et des frais complémentaires éventuels.

Assurance

ASSURANCES ANNULATION ET ASSISTANCE

Pour participer à nos voyages, vous devez impérativement être assuré en assistance-rapatriement et frais médicaux à l'étranger.

Votre agence locale vous encourage à prendre connaissance du contrat spécifique élaboré avec notre partenaire **CHAPKA ASSURANCES et AXA ASSISTANCE**.

Pour souscrire à une assurance, connaître les garanties et les tarifs, suivez le lien ci-dessous.

CAP EXPLORER : La solution d'assurance complète conçue pour vivre sereinement votre voyage !

Choisissez la formule qui vous correspond le mieux:

- Explorer'Multirisque
- Explorer'Annulation
- Explorer'Assistance
- Explorer' Complémentaire Carte Bancaire

Spécifiques à nos voyages, nous suggérons fortement d'y souscrire.

Si vous choisissez de souscrire à l'une de ces formules, la convention détaillant l'ensemble des garanties et les modalités de déclaration du sinistre sont disponibles sur le site Internet de l'assureur.

Votre agence locale en aura connaissance, mais seul le participant est responsable du respect des procédures de déclaration de tout sinistre. Le participant doit donc conserver cette convention avec lui pendant toute la durée de son voyage.